



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>28409</b>	De <b>Mme Geneviève Gosselin-Fleury</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Manche )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Culture et communication		<b>Ministère attributaire</b> > Culture et communication
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > associations	<b>Analyse</b> > subventions.
Question publiée au JO le : <b>04/06/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>27/08/2013</b> page : <b>9052</b>		

### Texte de la question

Mme Geneviève Gosselin-Fleury appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation dans laquelle se trouve la Maison d'Europe et d'Orient (MEO), un centre culturel européen basé à Paris. Il s'agit d'une structure multipolaire qui regroupe une librairie, un centre de ressources, un réseau européen de traduction théâtrale, une maison d'édition, une compagnie et un espace polyvalent. C'est un établissement indépendant qui travaille aussi bien en production qu'en diffusion, selon des modes de financements solidaires, avec des objectifs de diversité culturelle. La MEO est principalement financée par le ministère de la culture, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la région Île-de-France et la ville de Paris. Alors que son budget était jusqu'alors de 300 000 euros, il vient de tomber sous la barre des 200 000 euros en raison de la baisse du soutien de l'État. Cette diminution des subventions va inévitablement conduire à la fermeture de ce centre indépendant et appauvrir le paysage culturel français. C'est pourquoi elle lui demande quelles dispositions le Gouvernement peut prendre pour permettre la préservation de la Maison d'Europe et d'Orient et ainsi garantir la diversité de la culture en France.

### Texte de la réponse

La Maison d'Europe et d'Orient, à travers la création et la diffusion de spectacles, des activités d'édition et de librairie et l'animation d'un réseau de traduction théâtrale, donne accès aux cultures d'Europe de l'est et d'Asie centrale à un public francophone. Elle participe donc de la diversité culturelle et c'est à ce titre que le ministère de la culture et de la communication a choisi, depuis plusieurs années, de soutenir financièrement cette association. Le contexte budgétaire contraint a fait varier les niveaux de ce soutien sans jamais conduire à y renoncer. Consciente des difficultés financières que traversait dès lors l'association et soucieuse de trouver une solution qui permette la continuation d'une programmation appréciée dans le respect des impératifs budgétaires, la ministre de la culture et de la communication a chargé ses services de réunir l'ensemble des parties prenantes afin d'envisager collectivement les dispositions à prendre pour permettre la poursuite des activités de la Maison d'Europe et d'Orient. Le ministère de la culture et de la communication attachera la plus grande attention à la solution qui se dégagera.